

Zeitschrift: Éducateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande

Herausgeber: Société Pédagogique de la Suisse Romande

Band: 51 (1915)

Heft: 12

Heft

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

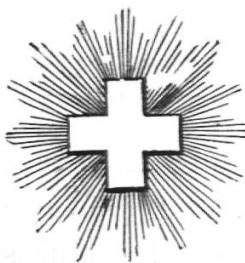
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 14.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

1^{me} ANNÉE

N° 12



LAUSANNE

20 Mars 1915

L'ÉDUCATEUR

(L'Éducateur et l'Ecole réunis.)

SOMMAIRE: *La géographie locale à tous les degrés. — Situation de l'enseignement primaire en France (Suite). — Chronique scolaire : Neuchâtel. Jura bernois. Zurich. France. Grand duché de Bade. — Bibliographie. — PARTIE PRATIQUE : Dictées de récapitulation. — Orthographe. — Rédaction. — Comptabilité.*

LA GÉOGRAPHIE LOCALE A TOUS LES DEGRÉS

De nos jours où l'on va si vite, si vite qu'on n'a plus le temps de regarder en arrière, me pardonnera-t-on de revenir sur le travail exposé à Berne par notre collègue M. Reverchon, instituteur à Romairon-Vaugondry ? Dans l'intérêt de l'école, il vaut la peine de revoir les cartes et les graphiques qui composent sa méthode et son programme d'enseignement de la géographie locale.

Sans employer le nom d'*Arbeitsprinzip* et sans avoir inventé celui de « principe énergétique », M. Reverchon base cependant tout son enseignement de la géographie sur le dessin. Pas une idée nouvelle n'est enseignée sans être accompagnée ou précédée du dessin d'une carte ou d'un plan plus ou moins détaillés — et sans doute aussi plus ou moins précis — suivant l'âge des élèves ; l'on conçoit que, pour les petits comme pour les grands, qui aiment tant manier la règle et le crayon et gâcher la couleur, c'est une fête que d'entreprendre et de mener à chef une nouvelle carte, un nouveau croquis.

Dans le programme du degré inférieur figurent les plans succincts de la salle d'école, du jardin, de la pépinière scolaire, des zones (plaine, mi-côte et montagne) de la région où sont Romairon et Vaugondry, l'indication des points cardinaux sur une carte spéciale du collège et de ses environs, la statistique du bétail des deux

villages sous forme de rectangles coloriés. C'est un point de départ seulement et non un tout, comme le croient trop de nos collègues. Après avoir étudié les choses les plus simples qui les entourent, les enfants ne connaissent pas encore leur village et leur commune. C'est pourquoi M. Reverchon continue dans les degrés moyen et supérieur l'étude de la géographie locale sous cette forme intéressante de la cartographie et de la statistique qui éduquent l'observation précise et le jugement et sont l'occasion de problèmes de calcul oral ou écrit.

De quoi peut bien se composer alors le programme de la géographie locale et régionale au degré moyen ? Les élèves refont, plus complète, la carte des environs immédiats du collège en séparant et en désignant les champs par la culture qui y est faite ; ils établissent une statistique coloriée des arbres fruitiers de la contrée, dessinent le graphique des plants extraits de la pépinière, du mouvement de la population depuis un certain nombre d'années, dressent une carte avec l'indication par des flèches de la direction des vents. Les deux cartes les plus originales sont celle du rayon de la lettre à 5 cts. (situation des villages sans les routes qui seraient une surcharge) et celle où les saisons sont représentées dans l'espace autour du collège par un soleil d'or apparaissant ou disparaissant derrière l'horizon réel figuré par une silhouette à l'encre, variant pour le lever et le coucher, les solstices et les équinoxes.

Les élèves du degré supérieur, exercés à l'usage de la règle du compas et de l'équerre font le plan détaillé du rez-de-chaussée de l'école et du préau avec notation exacte de toutes les mesures (épaisseur des murs, largeur des plates-bandes, bassin de la fontaine, etc.); ils dessinent le plan de leurs villages à une grande échelle, établissent la carte de leurs communes, puis de leur contrée, en indiquant spécialement les lieux intéressants (gorges, « creux », arbre remarquable, souvenir historique, etc.). L'une des cartes les plus utiles et qui situe la région dans le pays, c'est le panorama : les élèves marquent, à une petite échelle, la place des sommets aperçus depuis le préau du collège (ailleurs, d'un point de vue élevé) ; ils les relient par un trait qui embrasse ainsi toute

la surface du pays par-dessus lequel s'étend la vue ; cette surface est passée en couleur ; des lignes ajoutées ensuite représentent les chaînes auxquelles appartiennent les montagnes ; pour peu que l'horizon soit large, c'est une répétition excellente de géographie physique que l'on amorce par le dessin de ce panorama ; en outre, l'enfant sait au moins ce qu'il voit de chez lui et il s'y intéresse davantage ¹.

Ce n'est pas tout ; M. Reverchon introduit l'étude de la géographie locale même aux cours complémentaires : dans les limites du cercle, les jeunes gens sont appelés à dessiner les villages figurés par des surfaces proportionnées à la quantité de lait fournie annuellement aux laiteries ; ou bien ils marquent par des signes conventionnels les industries propres à chacun d'eux, ou encore les sociétés (chant, musique, tir, gymnastique, etc.) qu'on y trouve.

M. Reverchon emploie un moyen ingénieux d'enseigner l'instruction civique : ce qu'il est essentiel de savoir de chacune de nos autorités, administrative, législative ou judiciaire, cantonale ou fédérale, est résumé en quelques mots à côté d'une carte appropriée ; s'agit-il, par exemple, des tribunaux de district, des lignes pointillées séparent les dix-neuf districts du canton de Vaud, tandis que des couleurs différentes désignent les sept ressorts des nouveaux tribunaux ; pour le Conseil d'Etat, nos sept conseillers, dont les noms sont inscrits avec la désignation du département qu'ils dirigent, sont symbolisés sur la carte du canton par leur village d'origine ; et ainsi pour d'autres. C'est donc un très utile moyen d'enseignement à employer concurremment avec les « assemblées législatives » figurée qui passionnent nos élèves.

Le travail de M. Reverchon, dont les cartes, les plans et les graphiques sont remarquablement faits, a le très grand mérite de faire voir tout le parti que l'on peut tirer de la géographie locale et régionale jusque dans le degré supérieur de l'école primaire (car

¹ M. Reverchon a exposé une carte géologique ingénieuse dont l'exécution fait partie du programme de géographie générale : après avoir dessiné à l'encre de Chine les contours et les rivières de la Suisse et marqué, d'après le manuel, les limites des zones calcaires, mollassique et granitique, l'on passe la carte à la colle, puis l'élève répand délicatement, avec une boîte ou un cornet, du calcaire, de la mollasse et du granit pulvérisés sur les régions correspondantes, en semant ici et là quelques grains de granit pour figurer les blocs erratiques ; enfin il découvre les lacs et les vallées à la pointe du couteau.

les cartes destinées aux jeunes gens des cours complémentaires nous paraissent convenir aussi bien aux grands élèves). Sans doute la méthode devrait être un peu modifiée dans une ville; le principe reste le même. C'est une monographie imagée complète du lieu où habitent et travaillent les élèves et aucun d'eux ne devrait l'ignorer; il est bien plus important pour un paysan de savoir exactement la valeur des terrains qu'il cultive, le rendement du sol sur lequel il vit et du bétail qu'il élève, la richesse comparée de son village et de ceux des alentours, les beautés de son pays, plutôt que le nom de telle petite capitale d'un état peu important et lointain de l'Amérique du Sud (sans détriment bien entendu de la géographie générale)! Quoique cela paraisse paradoxalement, bien connaître son coin de pays est le plus sûr moyen d'apprendre à connaître le monde et, ajoute M. Reverchon, « si l'enfant aime son village, il aime son pays », à la condition que celui qui lui enseigne l'amour du village sache l'étendre au lieu de le borner.

Soyons reconnaissants à notre collègue du beau travail que nous avons admiré à Berne et souhaitons-lui de trouver de nombreux imitateurs.

G. C.

SITUATION DE L'ENSEIGNEMENT PRIMAIRE EN FRANCE
(Suite)

Comment les instituteurs sont-ils remplacés ?

2500 ne sont pas remplacés, parce qu'ils appartiennent aux départements envahis (Aisne, Ardennes, Marne, Meurthe-et-Moselle, Meuse, Nord et Pas-de-Calais).

Resterait à pourvoir 18 500 emplois si toutes les classes étaient ouvertes ou fonctionnaient à plein service. Mais nous avons vu que 750 classes demeurent fermées faute de local; faute de local, d'autres écoles ont dû adopter le régime du demi-temps; par suite de la réquisition des maisons d'école, nous avons environ 1600 maîtres inoccupés; nous les employons à la place de leurs collègues mobilisés.

D'autre part, les inspecteurs d'Académie ont pu se dispenser de désigner des maîtres pour les écoles de hameaux qui, jusqu'en novembre, sont désertes; ils ont réuni, dans un certain nombre de villages où l'effectif scolaire est peu élevé, l'école de garçons et l'école de filles; ailleurs, ils ont réuni sous un même maître deux classes peu peuplées. Ces suppressions et géminations provisoires ont permis de réduire à 8500 unités le nombre des maîtres.

Enfin, on a confié à 7000 intérimaires et à 1400 maîtres des régions envahies, les emplois qui demeuraient vacants par suite de la mobilisation.

Le tableau ci-dessous résume en chiffres ronds les constatations précédentes :

Instituteurs mobilisés des départements envahis (non suppléés)	2 500
Réduction provisoire du nombre des postes	8 500
Suppléent les mobilisés :	
Instituteurs disponibles par suite de la réquisition de leurs écoles	1 600
Instituteurs des départements envahis réfugiés dans d'autres départements	1 400
Intérimaires	7 000
Total égal au nombre des maîtres mobilisés . . .	
	21 000

Il est à noter que le nombre des intérimaires s'est notablement accru depuis un mois (il passe de 6 à 7000), alors que le nombre des mobilisés croît plus lentement (de 600 unités seulement pendant la même période). C'est que l'autorité militaire nous a rendu des classes ; c'est ainsi que, la fréquentation scolaire étant meilleure en novembre qu'en octobre, les groupements de classes ou d'écoles deviennent dangereux : dès que l'effectif l'exige, on dédouble les classes trop chargées. Aussi faut-il prévoir un accroissement plus considérable du nombre des intérimaires et une diminution parallèle dans le nombre des emplois qui avaient été provisoirement supprimés.

CHRONIQUE SCOLAIRE

NEUCHATEL. — **Société pédagogique, La Chaux-de-Fonds.** — La Société pédagogique de La Chaux-de-Fonds, toujours à la brèche, a donné le 11 mars, au Théâtre de cette ville, une grande soirée, en faveur de diverses œuvres scolaires de bienfaisance : Colonies de vacances ; Bonne œuvre, etc.

Au programme, ne vous déplaise, le grand comique Molière y voisine avec l'illustre auteur de Cyrano !

Voyez plutôt :

1. *Les deux Pierrots.* Comédie en un acte, en vers, de Rostand.
2. *Danses de Schubert.* Double quatuor vocal avec accompagnement de cordes.
3. *Le Médecin malgré lui,* de Molière.

Cette soirée a eu le plus vif et le plus complet succès, si complet même, qu'il a fallu organiser pour cette semaine une deuxième séance.

Nos chaleureuses félicitations aux vaillants acteurs tout d'abord, puis à la Société pédagogique de La Chaux-de-Fonds pour sa généreuse et féconde activité !

H.-L. G.

JURA BENOIS.— **† Henri Villemin.** — Le digne et excellent maître dont nous venons d'écrire le nom est décédé le 27 février dernier. Malade depuis une année environ, il avait pris sa retraite ; mais, ne lui laissant aucun répit, la mort l'a fauché brusquement. Henri Villemin, instituteur à l'Ecole d'application de l'Ecole normale de Porrentruy, était originaire de Bressancourt, petit village agréablement situé dans un repli de la plaine d'Ajoie et dominé par un clocher élancé qui le fait reconnaître au loin.

Né le 28 mars 1862, le jeune garçon fréquenta les écoles de son village natal. Elève de l'Ecole normale de Porrentruy, il fut breveté le 31 mars 1880. C'est à Epauvillers, sur le dos du terrain qui domine le brusque crochet du Doubs en Suisse, qu'il débuta dans l'enseignement. C'est là qu'il trouva l'institutrice dévouée qui devait devenir sa compagne; c'est là qu'il fonda la belle famille qui pleure son chef aujourd'hui.

En mai 1898, Henri Villemin fut appelé à la direction d'une des classes de la ville de Porrentruy. Bon, énergique, travaillant avec intelligence et méthode, Villemin était l'homme tout désigné pour être placé à la tête de la classe supérieure d'application créée à l'Ecole normale de Porrentruy. Il s'y distingua par son labeur, par sa modestie, par sa bienveillance, par sa patience, par son exemple en un mot. Henri Villemin savait où il allait; la voie qu'il suivait dans son enseignement n'était pas celle du hasard, mais celle que l'expérience et la raison lui avaient tracée. Ajoutons-y ce cœur d'or et cette sympathie naturelle qui l'ont rendu cher à tous ceux qui l'ont connu, et nous pourrons dire qu'en perdant Henri Villemin, le Jura bernois a perdu un de ses meilleurs instituteurs, un de ses fils les plus dévoués. Ses obsèques ont eu lieu le 3 mars; sur sa tombe, M. Virgile Chavanne, président de la Commission des Ecoles normales du Jura, a rendu un hommage mérité à cet éducateur accompli, agissant et enseignant en véritable apôtre.

*** **Colonies de vacances de Delémont.** — Le cinquième rapport du Comité, pour l'exercice 1914, vient de paraître. Sur soixante enfants examinés par le médecin des écoles, M. le Dr Butignot, vingt ont passé une quinzaine de jours, à l'Hôtel de la Gare, au Prépetitjean, près de Montfaucon. Leur séjour a du être interrompu le 1^{er} août par le fait de la mobilisation de l'armée. Les surveillantes de la colonie, Mme Sommer et Mlle Nussbaumer, louent dans leur rapport la bonne installation de la colonie.

Les recettes se sont élevées à fr. 1599,15 et les dépenses à fr. 1295,25. C'est la collecte à domicile qui est le principal soutien financier de l'œuvre qui possède un fonds capital de fr. 3083,95 destiné à l'achat ou à la construction d'un immeuble.

H. GOBAT.

ZURICH. — Dans la *Gazette suisse des instituteurs*, un correspondant, en ce moment sous les drapeaux, demande, en termes énergiques, la suppression complète de l'écriture gothique allemande, afin de consacrer le temps ainsi gagné à l'histoire, à la géographie et à l'instruction civique nationale (*Vaterlandskunde*).

FRANCE. — **La suppression de l'absinthe.** — La Chambre des députés a voté, le 12 février, le projet relatif à la suppression de l'absinthe. Voici le texte des deux articles :

ARTICLE PREMIER. — « Sont interdites la vente en gros et en détail ainsi que la circulation de l'absinthe et des liqueurs similaires visées par l'article 15 de la loi du 30 janvier 1907 et l'article 17 de la loi du 26 décembre 1908. Toute fois la présente interdiction n'est pas applicable aux expéditions faites à destination soit de l'étranger soit d'entrepôts où ne seraient emmagasinés que des

» spiritueux destinés à l'exportation. Les contraventions au paragraphe premier
» du présent article seront punies de la fermeture de l'établissement et, en outre,
» à la requête de l'administration des contributions indirectes, des peines fiscales
» prévues à l'article premier de la loi du 28 février 1872 et à l'article 19 de celle
» du 30 janvier 1907. »

ART. 2. — « La présente loi est applicable à l'Algérie et aux colonies. »

Ce texte a été voté à l'unanimité sauf la voix du député de Pontarlier, l'honorable M. Adolphe Girod, qui a en vain essayé de sauver l'industrie locale. Le rapporteur, M. H. Schmidt, a rappelé dans un exposé lumineux les méfaits de l'absinthe : « C'est la plus dangereuse des liqueurs alcooliques, car c'est celle qui a le plus fort degré alcoolique et qui renferme la plus forte proportion d'essences. A ces deux raisons s'ajoute cette circonstance que l'absinthe, étant un appétitif qui se boit avant les repas, arrive en contact avec l'estomac complètement vide où l'absorption se fait très rapidement et prend une action immédiate sur le système nerveux. Elle est particulièrement dangereuse par l'intoxication chronique qu'elle produit. Elle ne nuit pas seulement à celui qui la consomme : l'enfant d'un absintheur vient au monde avec des tares qui le suivront dans toute son existence. Il vient au monde non pas avec une simple tendance à la folie, mais avec des troubles organiques profonds du système nerveux. »

La seule question qui ait donné lieu à débat fut celle de l'indemnité aux personnes qui vivaient de l'industrie de l'absinthe : cultivateurs, ouvriers et employés de fabrique. Le gouvernement s'est engagé à examiner les situations dignes d'intérêt, sans engager le principe d'un droit à indemnité pour cause d'expropriation.

*** **Le père de famille et l'instituteur-soldat.** — « Monsieur l'instituteur :

J'ai l'honneur de recommander à vos bons soins mon petit garçon, René H..., qui vient de m'apprendre que vous êtes son professeur.

Parti depuis le premier jour de la mobilisation pour faire mon devoir, en qualité de brancardier, j'ai le grand regret de ne pouvoir, comme je le faisais toujours, le surveiller attentivement et le seconder dans son travail ; il va falloir qu'il se suffise à lui-même, comme, du reste, la plupart de ses camarades.

Il m'a promis d'être bien studieux et de faire beaucoup de progrès, en souvenir de moi.

Aussi, monsieur, je vous serais reconnaissant de bien vouloir le rappeler à sa promesse, s'il venait à l'oublier.

Je le sais docile, mais il manque parfois d'énergie.

J'ai à vous dire aussi, monsieur, que j'ai eu la peine, dernièrement, de relever, dans une tranchée, pour le transporter dans une autre plus grande qui doit lui servir de tombeau, le corps d'un instituteur, frappé au moment où il corrigeait et notait les devoirs de vacances de ses anciens élèves.

C'est avec beaucoup de chagrin que je me permets de vous signaler ce fait brutal, vu de mes propres yeux, et qui fait honneur au corps enseignant.

J'en ai fait part à mon fils pour l'encourager à faire aussi son devoir envers vous, et bien profiter des leçons que vous avez tant de peine à faire comprendre à tous vos enfants.

J'ai ferme espoir qu'il vous donnera satisfaction à cet égard.

Veuillez agréer...

LOUIS H... »

N'est-il pas vrai qu'une telle lettre fait le plus grand honneur à celui qui l'a écrite et qui, malgré les dangers incessants, les rudes fatigues de la vie des tranchées, n'oublie pas un instant les soucis de l'éducation de son fils ?

Et, d'autre part, comment exprimer notre admiration à l'égard de cet instituteur tombé en corrigeant les devoirs de vacances de ses élèves ? Sous la rafale des balles et des obus, en un moment où les plus braves ne peuvent se défendre d'un frisson, ce modeste héros continuait, d'un esprit calme, avec un tranquille et superbe courage, sa tâche d'éducateur. D'autres ont eu une mort plus glorieuse ; nul n'en eut de plus belle.

** **Les instituteurs et la guerre.** — Les instituteurs ne se sont pas contentés d'être des éducateurs. Ces générations qu'ils avaient formées, ils les ont accompagnées sur le champ de bataille. Beaucoup ont guidé ceux qu'ils avaient instruits, leur démontrant pratiquement ces devoirs de citoyen qu'ils leur avaient enseignés.

Ils ont largement payé de leur personne. La liste des instituteurs tués à l'ennemi est déjà longue. Quant aux blessés, qu'il suffise à nos lecteurs de savoir qu'on en compte déjà 700, et tous les noms n'ont pas été relevés.

GRAND-DUCHÉ DE BADE. — Instituteurs à la guerre. — Le nombre total des instituteurs badois tombés à la guerre est jusqu'ici de 1523 : 113 instituteurs ont été blessés ; 82 ont reçu la croix de fer.

BIBLIOGRAPHIE

Die Notwendigkeit der körperlichen Erstarkung des weiblichen Geschlechtes, du professeur E. Matthias, maître de gymnastique des classes supérieures de l'Ecole normale des jeunes filles de la ville de Zurich.

Cette brochure, rédigée après le cours de gymnastique donné à Zurich en octobre 1913 aux moniteurs et monitrices des sections, est destinée à compléter et approfondir les connaissances acquises par le travail pratique.

Le professeur Matthias explique d'une manière intelligente et scientifique la nécessité du développement de la force physique chez les femmes et demande la création de cours de gymnastique, soutenus par l'Etat, pour les jeunes filles ayant quitté l'école et qu'un travail manuel ne fatigue pas à l'excès.

En vente : Orell Fussli, Zurich. — Prix : 1 franc.

Reçu : Union des instituteurs primaires genevois. Rapports sur l'activité de la Société. Année 1914. Président : M. E. Tissot.

— *Asile des Billodes (le Locle).* Année 1914. Directeur : M. U. Perrenoud.



PARTIE PRATIQUE

DICTÉES DE RÉCAPITULATION

Pour tous les degrés.

L'oiseau.

L'oiseau a deux pattes, deux ailes, deux yeux, un bec et une queue. Son corps est couvert de plumes. Il fait un nid. Il pond des œufs.

A l'école.

Marie va à l'école. Elle lit, écrit, dessine, calcule, chante. Elle soigne ses cahiers, ses livres, tous ses effets. Elle étudie souvent ses leçons avec Jeanne, sa voisine.

A la poste.

Emile est à la poste. Il expédie une lettre à son cousin Charles. Il lui annonce sa visite pour dimanche prochain. Il lui demande de venir l'attendre à la gare, au train de neuf heures.

La chauve-souris.

Corps de souris en satin noir, avec mince peau formant comme des ailes : voilà dame chauve-souris. Le jour, blottie dans l'ombre, elle allait ses petits, abrités dans ses ailes repliées. Le soir, elle vole sans bruit, chassant les insectes. L'hiver, elle dort accrochée par les griffes à quelque mur, la tête en bas.

Le forgeron.

Jamais le forgeron ne se plaignait. Je l'ai vu, après avoir battu le fer pendant des journées de quatorze heures, rire le soir de son bon rire, en se frottant les bras d'un air satisfait. L'hiver, il disait qu'il faisait bon dans sa forge. L'été, il ouvrait la porte toute grande et laissait entrer l'odeur des foins. — E. ZOLA.

Le roitelet.

Sous un toit qui avance, le roitelet a fait son nid avec de la mousse. C'est un tout petit oiseau brun, à peine plus gros qu'une noix. Ses mouvements sont pleins de vivacité, et son chant, qu'on entend surtout le soir, au coucher du soleil, a une force extraordinaire pour venir d'une créature si petite. — A. KARR.

Les poches de Gustave.

Gustave rentre de nouveau à la maison avec ses poches pleines. C'est son habitude. Il a déjà été grondé bien souvent pour cela. Voici les objets que sa mère y trouve aujourd'hui : une corde, des images, trois clous, un crochet, deux boutons, un petit caillou, un couteau, de la craie, une poire, un escargot, une boîte en métal, une pomme de terre, un soldat de plomb, un mouchoir, une petite glace, un morceau de pain, une pièce de deux centimes, cinq balles, un sifflet, une toupie, un petit ruban et un grelot. Le père de Gustave, ses frères et ses sœurs s'approchent pour voir le déballage et rient de bon cœur.

Dessins d'enfant.

A l'âge de quatre ans, je dessinais avec ardeur. Mais loin de retracer tous les objets qui s'offraient à mes regards, je représentais uniquement des soldats. A vrai dire, je ne les dessinais pas d'après nature : la nature est complexe et ne se

laisse pas imiter facilement. Je ne les dessinais pas non plus d'après les images d'Epinal que j'achetais un sou la pièce. Il y avait trop de lignes dans lesquelles je me serais perdu. Je me proposais pour modèle le souvenir simplifié de ces images. Mes soldats se composaient d'un rond pour la tête, d'un trait pour le corps et d'un trait pour chaque bras et chaque jambe. Une ligne brisée comme un éclair figurait le fusil avec la baïonnette, et c'était très expressif. Je ne faisais pas entrer le schako sur la tête : je le mettais dessus, pour montrer toute ma science, et spécifier à la fois la forme de la tête et celle de la coiffure. — A. FRANCE.

A la cathédrale d'Anvers.

En plein azur, aussi haut que peut aller le regard, plonge la flèche ; d'étage en étage, de galerie en galerie, elle va, s'exhausse, croît, finissant par mesurer à son faîte cent et vingt-trois mètres de hauteur ; et rien ne vaut l'étendue de pays qu'on embrasse de la plate-forme de son carillon. Gravissez, un matin de clair soleil, l'escalier en spirale colimaçonnant dans les parois de la tour. A intervalles réguliers, des fissures minces pareilles à des sarbacanes ajourent la maçonnerie, laissant filtrer sur les degrés tournoyants des rais de lumière blanche, et en même temps ménageant des ouvertures par lesquelles le regard coule dans un dédale de rues, une perspective tumultueuse de maisons et d'édifices. Chaque crevée est comme un cadre où s'intercale un morceau de la ville ; par places une touffe de verdure balance sa tache sombre dans le tassemement des façades, et des fenêtres ouvertes sort le bruit des ménages. On n'est encore qu'à la centième marche ; la rumeur humaine se perçoit distincte, avec des chants, des cris, des rires, qui sont comme l'adieu de la vie à mesure qu'on se rapproche de l'infini ; puis les voix s'étouffent dans un bruissement diminué, une sorte de grondement lointain qu'accompagne la basse ronflante du vent. Celle-ci grandit bientôt, jusqu'à emplir la haute spirale d'un bourdonnement qui ne cesse plus : on dirait la respiration de quelqu'un qui anhélait dans le vide ; et le paysage s'élargit, les horizons reculent, on est presque dans le bleu de l'air. — CAMILLE LEMONNIER.

Le carillon de la cathédrale d'Anvers.

Cependant un tumulte, sourd d'abord et qui se précise dans une sorte de prélude, est parti des silencieux rouages du carillon ; une fusée de notes jaillit d'un ébrouement de basse enrhumée, puis s'éteint, et tout à coup, sans qu'on s'y attende, se change en une tempête de bruits. Les marteaux montent, descendant, cognent à toute volée les timbres ; des cloches ébranlées se balancent dans le vide, comme des gongs prodigieux ; on dirait qu'une nuée de musiciens invisibles s'est pendue aux cordes, abattue sur les claviers, éparpillée dans la tour pour la faire chanter ; les monstres sculptés dans les gargouilles, guivres, lémures, tarasques, ont l'air de crisper leurs mufles comme s'ils soufflaient dans les buccins ; et les trilles cascaden, les strettas bruissent, les arpèges escaladent les points culminants de la gamme, tout le mystérieux et terrible orchestre se fond dans un ouragan de cuivre et d'airain. Les charpentes tremblent, un frémissement court de proche en proche à travers la tour, on croit sentir le plancher se dérober sous ses pieds. Alors, si vous ne craignez pas le vertige, faites un supreme effort et montez les échelons de fer qui vous mènent au pinacle : il vous paraîtra

que la terre s'est abîmée sans retour, et votre âme, comme emportée en un vol, s'en ira toucher aux seuils étoilés. — CAMILLE LEMONNIER.

ORTHOGRAPHE

Degré intermédiaire.

La vieille ville d'Avenches.

Il y a eu ici une grande ville, cultivée, variée, raffinée. Et tout cela a passé. La nature a été la plus forte ; elle a tout repris ; elle a recouvert toute cette vie et toute cette beauté passagères, de sa vie et de sa beauté morne, lente, silencieuse et qui touche à la mort. Et déjà avant ceux qui ont laissé ces ruines et ces souvenirs, avant cette civilisation gallo-romaine, une autre avait précédé dans notre pays, celle des hommes qui bâtissaient leurs maisons sur des pilotis au bord de nos lacs, et qui coulaient le bronze.

Pour voir renaître à demi, cette ville qui est morte, il faut aller dans le petit musée où l'on a mis le peu de choses exhumées de ces champs. — F. CHAVANNES.

VOCABULAIRE. Raffiné, la civilisation, gallo-romaine, les pilotis (le pilotis), le bronze, exhumer.

GRAMMAIRE. *Nombre d'un qualificatif qualifiant deux noms au féminin singulier* : « Elle a recouvert toute cette vie et toute cette beauté passagères. »

P. CH.

Degré supérieur.

La forêt en hiver.

La première neige avait disparu. J'en profitai pour diriger mes pas vers la grande forêt, au flanc de la montagne. Le ciel était d'un bleu lavé ; une teinte de grisaille dansait sur la montagne très noire. Le soleil, déjà penché, avait une lumière sans force, une lueur blanche qui n'avait rien de l'éblouissement de ses rayons d'été. Après quelques minutes, où je traversais les prés, la forêt, encore toute mystérieuse, se dressa devant moi. J'entrai. Le dôme superbe de verdure n'était plus ; mais, par-ci par-là, quelques monceaux de neige alourdissaient les rameaux toujours verts des sapins. Les frondaisons des hêtres, nues et comme amaigries, s'entrechoquaient au moindre souffle de vent. Sur le sol humide, les feuilles sèches, lavées par la neige, avaient pris une teinte noire. J'allai, errant toujours dans les grandes allées, foulant du pied, partout, des milliers et des milliers de feuilles, les victimes des vents froids de l'automne. Pas d'autre bruit que celui d'un léger vent, plus de chant d'oiseau, plus de bourdonnement d'insectes. Le grand silence et le mortel ennui de l'hiver étaient là.

Soudain, au milieu de ce calme quasi religieux, un murmure argentin de notes claires, chanta dans mon oreille. Ce fut comme une surprise, une joie qui me réveilla. Je m'approchai et, me trouvant à la lisière du bois, j'avais devant moi un ruisseau. Ce n'était pas une grosse rivière, ni même l'impétueux torrent de montagne, mais un mince filet d'eau qui courait sous de grosses pierres, réapparaissait plus loin, rutilant, étincelant, tout plein de vie. Je le suivais quelques pas, dans sa course joyeuse, réconforté par cette gaieté inattendue, par cette eau transparente qui n'avait pas subi la rude empreinte de l'hiver. Je la regardais courir, longtemps, enviant sa joie, son humeur libre et vagabonde, son chant

que rien n'arrêtait, ce chant qui me parlait puissamment, de l'éternelle survie-
vance de la nature et me faisait entrevoir le prochain retour du printemps.

GEORGES GRUFFEL.

VOCABULAIRE : flanc, éblouissement, mystérieuse, dôme, alourdir, s'entrechoquer, bourdonnement, rutilant, étincelant, empreinte, puissamment, survivance.

Famille de mots : *Flanc*, flancher, flanquant, flanquer ; *grisaille*, gris, griser, grisailleur, grison, grisonner, grisonnant, dégriser ; *alourdir*, lourd, lourdaud, lourdement, lourderie, balourd, balourdise.

GRAMMAIRE : Faire remarquer dans la dictée le rôle de l'imparfait qui s'emploie ici pour indiquer la durée et la répétition, ou encore la description, et du passé défini, qui indique une action passée faite une seule fois, dans un temps précis, limité.

RÉDACTION : La forêt en hiver. — Le ruisseau.

G. G

RÉDACTION

Sujets avec sommaires.

Degré intermédiaire.

Le paon. Le plus bel oiseau de la basse-cour. — Corps, plumage, tête, cou, queue. — Son cri.

Le repas de la basse-cour. Arrivée de la fermière. — Ses appels. — Les volailles arrivent de tous côtés. — A coups de bec. — C'est déjà fini !

Le fer et l'or. Où trouve-t-on ces deux métaux ? — Leur aspect, leur dureté. — Quel est le plus commun ? — Lequel est dit métal précieux ? — Les usages de l'or. — Lequel de ces deux métaux est le plus utile ?

Le premier bouquet. Vous avez fait dans la prairie un petit bouquet de fleurs printanières. Nommez et décrivez sommairement les fleurs qui le composent. — La pâquerette, pourquoi ce nom ? — La primevère, sa délicatesse. — La violette, son parfum.

Degré supérieur.

Une ville (un village). Décrivez une localité telle qu'on la voit d'une sommité du voisinage.

Un conte. Quand vous étiez petits, votre grand'mère vous a souvent amusés avec des contes. Faites le récit de celui que vous préfériez.

Le respect du pain. Un de vos camarades a jeté un morceau de pain. Faites-lui comprendre que son action est blâmable. — Jeter un morceau de pain, c'est montrer de l'ingratitude envers ses parents, envers la société. — Ce que coûte un morceau de pain. — Ce qui demande tant de travaux, tant de peine, mérite d'être respecté.

La houille blanche. Qu'entend-on par houille blanche ? — Les cours d'eau ; les chutes. — Comment les utilise-t-on ? — Appareils qui produisent l'électricité. — Câbles métalliques pour la transporter. — Emplois de l'électricité ; force, lumière, chauffage. — Importance de la houille blanche pour la Suisse.

Le passage d'une automobile. Vous conduisez tranquillement sur la route un troupeau de vaches revenant du pâturage. — Soudain retentit une trompe annonçant l'approche d'une automobile. — Dans le nuage de poussière

qui se dissipe lentement, vous apercevez les vaches dispersées dans les champs voisins. — Votre peine pour les ramener sur la route. — Dégâts aux cultures. — Conclure en parlant des accidents que peuvent causer les automobilistes imprudents.

Degré supérieur et classes primaires supérieures.

Une roulotte. A l'entrée du village, à la croisée de plusieurs chemins, vous avez remarqué une voiture de vanniers ambulants. — Description de la roulotte et de son attelage. — Portrait des nomades : père, mère, enfants. — Leurs mœurs, leurs occupations : fabrication de tables, chaises, paniers, corbeilles. — Mendicité. — Repas en plein air. — Insécurité de la vie nomade.

La conscience. — Qu'est-ce que la conscience ? — Que commande-t-elle ? — Que défend-elle ? — Faut-il obéir à sa conscience ? — Pourquoi ? — Récompense ou châtiment que nous trouvons dans notre conscience suivant que nous avons bien ou mal agi.

La raison du plus fort est toujours la meilleure. — Montrer par quelques faits historiques que cette pensée de La Fontaine est trop souvent vraie. (Invasions barbares, partages de la Pologne, annexion de l'Alsace-Lorraine, etc.) — Recherchez si, à de certains indices, on n'aperçoit pas, dès maintenant, que le droit finira un jour par triompher de la force brutale.

Nos frontières. De quand datent les frontières actuelles de la Suisse ? — Frontières naturelles. — Frontières du Sud, de l'Est et du Nord, de l'Ouest. — Etats qui touchent à la Suisse. — Comment sont marquées nos frontières sur les cartes, sur le terrain ? — Comment sont gardées nos frontières en temps de paix ? en temps de guerre ? — Quels points de nos frontières paraissent les plus vulnérables ?

La Suisse pendant la guerre. La déclaration de guerre en Europe. — Quelques mots sur les états belligérants. — La mobilisation de l'armée suisse. — L'occupation des frontières. — L'industrie, le commerce. — Difficultés d'approvisionnement. — Renchérissement de la vie. — Misère et ce qui est fait pour la soulager. — La Suisse au point de vue international : Croix-Rouge, secours aux Belges et aux Polonais, rapatriement des prisonniers civils et des grands blessés, etc. — Conclure en désirant que notre pays ne soit pas entraîné dans la tourmente.

Le président de la Confédération. Montrer aux élèves un portrait de M. Motta. — Quelques notes biographiques (Voir *Educateur*, N° 1, page 15). — Le président est nommé pour une année par les députés de l'Assemblée fédérale au nom de tous les citoyens suisses. — Il est le plus haut magistrat de la Suisse. — Nous lui devons le plus grand respect.

Un défilé. Après sept mois de mobilisation, une partie de nos soldats viennent de rentrer dans leurs foyers. Décrivez un défilé de troupes auquel vous avez assisté. — Affluence et joie du public. — Le général et les officiers supérieurs. — Les fanfares. — Passage martial des troupes de toutes armes. — Les drapeaux. — Un aéroplane. — Tous les coeurs sont émus d'un sentiment de légitime fierté patriotique.

LIQUID

M. CROISIER, son compte courant à la Banque

			Rehôances.	Jours	Sommes	Nombres
			Juin 30	—	874,50	Époque
1912		Solde créditeur				
Juin 30		s/remise 42 £ 12/6 = £ 42,625 à fr. 1072				
Juillet 8		25,45 =				
		Int. 4 % en 63 jours, 7,50				
		Commission 1/8 % 1,35	8,85			
		Chèque Richard s/ B.C.V.				
		Vente de fr. 240000 à 92 1/4 % 221400.				
		Int. coupons pour 179 j. 4773,30				
		Fr. 226173,30				
		Commission 1/8 % 282,75				
Sept. 1		Coup. semestriels solde oblig. C.F.V.				
d)		a) Reçu 1480 M. à 123 % = fr. 1820,40				
		Escompte 5 % en 30 jours 7,60 1812,80				
		b) 90 8/4 £ à fr. 25,2 2278,40				
		Escompte 4 % 44 jours 41,45 2266,95				
		c) 4800 Rb. à 265,75 % = 12736				
		Escompte 6 % en 71 jours 150,95 12605,05				
		Total Fr. 16684,80				
		Commission 1 % 46,70				
Octob. 15		Vente de fr. 417000 à 90 1/2 % / fr. 40588,50				
		Coupons d'intérêts 45 jours 58,50				
		Total Fr. 40647.				
		Commission 1/8 % 133,10				
Déc. 25		Compte achat Freitag				
		2848,5 M. à fr. 124,5 = fr. 356,40				
		Commission 2 % 7,40				
Déc. 31		Balance des N. et int. 4 %				
		3539,30				
		3295,50				
		361458.—				
		6653				
		296694				
		566600				

COMPTABILITÉ

Classes primaires supérieures.

Compte courant¹.

M. Croisier, capitaliste, avait, au 30 juin 1912, un solde créditeur de fr. 874,50 à son compte courant à la Banque Fédérale, à Lausanne. Le 8 juillet, Croisier remet un effet de 42 £ $\frac{12}{16}$ (12 sh. 6 p) à 60 jours dont la B. F. le crédite valeur actuelle, change 25,15, escompte 4 % l'an, commission $\frac{1}{8}\%$. — Le 28 juillet, Croisier endosse sur B. F., un chèque à son ordre sur B. C. V., de M. Richard, valeur fr. 1450 au 1^{er} août. — Le 2 août, il dispose sur B. F., par traite à l'ordre de Freitag, à Berlin, de 660 M. à fr. 123,50 %, au 20 août, commission $\frac{1}{4}\%$. — Il remet à B. F., le 20 août, aux fins de liquidation, fr. 14 280, rente 4 %, C. F. V.; jouissance les 1^{er} mars et 1^{er} septembre. — B. F. en liquide le 31 août à 92 $\frac{1}{4}\%$, commission $\frac{1}{8}\%$, pour fr. 9600 de rente; elle fait encaisser, à l'échéance, les coupons du solde. — Le 4 septembre, M. Croisier remet trois effets: un sur Berlin, de 1480 M. à 123 %, à 30 j., escompte 5 %; un sur Manchester, au 15 octobre, de 90 £ $\frac{8}{4}$ à fr. 25,20, escompte 4 %; et un effet sur St-Pétersbourg de 4800 Rb., à 265,75 %, au 15 novembre, escompte 6 %. — La B. F. en crédite Croisier à la valeur actuelle, commission 1 %. — Le 15 octobre, B. F. liquide le solde des titres C. F. V. à 90 $\frac{1}{2}\%$; les autres conditions étant identiques à celles de l'opération du 31 août. — Elle rachète, le 1^{er} décembre: a) pour fr. 10 200 de rente 4 $\frac{1}{4}\%$ C. F. V., jouissance 1^{er} juillet et 1^{er} janvier, à 98 $\frac{1}{2}\%$; b) 20 actions B. C. V., nominal fr. 500 à fr. 878 $\frac{1}{4}$, commission $\frac{1}{8}\%$. — Le 15 décembre, Croisier remet à Favre un chèque de fr. 4800 sur B. F., payé le 16. — Le 20, B. F. avise Croisier que l'effet sur Pétersbourg est rentré protesté, frais fr. 48,30, outre les intérêts au 6 %. — Le 25, Croisier remet à B. F., un compte d'achats de Freitag à Berlin, au total de M. 2848,50 au 8 janvier, change 124,5 %, commission 2 %. — Donner la situation au 31 décembre, intérêts réciproques 4 %.

NOTA. — Les versements et les remises ont valeur du lendemain; les retraits, du jour même.

Calcul monnaie anglaise: 12 sh. 6 p. = 150 p. = $\frac{150}{240}$ = 0,625 de £ ou bien (2^e effet) en négligeant les fractions inférieures à $\frac{1}{2}$ sh. $\frac{8}{4}$ = 8 sh. = $\frac{8}{240}$ = 0,4 £. — Négliger les transformations des changes à terme ou à vue pour les places donnant le « certain » ou l'incertain. Les effets anglais bénéficient d'un « délai de grâce » de trois jours après l'échéance. — Supprimer les deux derniers chiffres des nombres.

* * *

Ce compte, préparé comme exercice récapitulatif de l'étude des opérations avec effets de commerce, change, fonds publics, offre quelques difficultés que vos élèves seront heureux et fiers d'avoir vaincues.

M. DELACUISINE.

¹ Pour la solution, voir les deux pages précédentes.



HORLOGERIE
- BIJOUTERIE -
ORFÈVRERIE



Récompenses obtenues aux Expositions
pour fabrication de montres.

Bornand-Berthe

Lausanne
8, Rue Centrale, 8
Maison Martinoni

Montres garanties en tous genres, or, argent, métal, Zénith, Longines, Oméga, Helvétia, Moeris. Chronomètres avec bulletin d'observat.

Bijouterie or, argent, fantaisie (contrôle fédéral).

— BIJOUX FIX —

Orfèvrerie argenterie de table, contrôlée et métal blanc argenté 1^{er} titre, marque Boulenger, Paris.

RÉGULATEURS — ALLIANCES

Réparations de montres et bijoux à prix modérés (sans escompte).
10 % de remise au corps enseignant.

Envoi à choix.

FABRIQUE ET MAGASIN DE CERCUEILS

CH. CHEVALLAZ

Rue de la Louve, 4 LAUSANNE — NYON, en face de la Croix-Verte.

Téléphone 1719

COURONNES MORTUAIRES

Transports funèbres pour tous pays. — Cercueils du plus simple au plus riche, expédiés sur demande télégraphique Funèbres Lausanne.

Escompte 10 % sur cercueils et couronnes commandés au magasin de Lausanne par les membres de la S. P. V.

ÉPARGNE SCOLAIRE

La Caisse mutuelle pour l'Epargne, 62, rue du Stand, Genève, fournit gratuitement tous les renseignements pour organiser l'Epargne scolaire.

VINS ROUGES DE TABLE

Montagne — Corbières — Chianti

Emile MONNET, 10, Louve, 10, LAUSANNE

Favorisez de vos achats les maisons qui utilisent pour leurs annonces les colonnes de « l'EDUCATEUR ».

MAISON MODÈLE

MAIER & CHAPUIS, LAUSANNE

VÊTEMENTS



*coupe
moderne et
façon soignée
en
DRAPERIE
bonne qualité.*

TISSUS

*Anglais,
Français,
Suisse,
pour mesure.*

Excellents Coupeurs

*Pardessus
et Pèlerines*

CAOUTCHOUC

10 %
*à 80 joursaux
Instituteurs
de la S. P. V.*

Vêtements confectionnés
et sur mesure
POUR DAMES ET MESSIEURS

J. RATHGERB-MOULIN

Rue de Bourg, 35, Lausanne



**Draperies, Nouveautés pour Robes.
Trousseaux complets.**

**Articles pour Blouses. — Costumes. — Tapis. — Rideaux.
Escompte 10 % au comptant.**



ECOLES NORMALES

Examens d'admission.

- a) Pour la **III^e classe des jeune filles**, les mardi 6 et mercredi 7 avril;
- b) Pour la **IV^e classe des garçons**, mercredi 7 et jeudi 8 avril;
- c) Pour les **cours spéciaux** (écoles enfantines et travaux à l'aiguille) jeudi 8 et vendredi 9 avril.

Ces examens commenceront chaque jour à **7 h. du matin.**

Les jeunes gens qui désirent les subir doivent s'annoncer au directeur **avant le 27 mars prochain** et joindre à leur demande d'inscription :

- a) Un acte de naissance (les étrangers au canton y joindront un acte d'origine);
- b) Un certificat de vaccination;
- c) Un témoignage de bonnes mœurs délivré par la municipalité du domicile;
- d) Un engagement de desservir, pendant trois ans au moins, une école publique dans le canton, après l'obtention du brevet de capacité.

Les candidats qui, en cas d'admission, désirent être mis au bénéfice des bourses accordées par l'Etat, doivent l'indiquer dans leur lettre d'inscription. Ces bourses sont fixées dans les limites de 100 à 600 francs.

Conditions d'admission: Etre âgé de 16 ans au moins pour l'Ecole normale, 17 ans pour les cours spéciaux, révolus au 31 décembre, être exempt d'infirmités préjudiciables aux fonctions de l'enseignement et subir un examen satisfaisant sur les objets enseignés à l'école primaire, dans les limites du **programme d'admission.**

H30324L

Ce programme sera envoyé sur demande.

LAUSANNE, le 23 janvier 1915.

La Direction.

DIPLOME INTERCANTONAL

pour l'enseignement du français en pays de langue étrangère (degré inférieur).

S'adresser pour renseignements et inscriptions, **avant le 31 mars 1915**, au président de la commission, **M. Marchand, directeur de l'Ecole normale, à Porrentruy**, ou au secrétaire, **M. Mégroz, chef de service au Département de l'instruction publique, à Lausanne.**

H30434L

Collège et Gymnase Scientifique

Examens d'admission

Ces examens auront lieu pour la 4^{me} classe du Collège, le lundi **29 mars** à 8 heures du matin; pour les autres classes du Collège et pour le Gymnase les 29 et 30 mars à 8 heures. Inscriptions et renseignements au bureau de la Direction jusqu'au 25 mars.

H 30386 L

TOU~~T~~

CE QUI
CONCERNE LA

MUSIQUE

: sous toutes ses formes :
avec le plus grand choix
et aux prix les plus modérés

TOUTES les meilleures marques, les plus réputée, des
PIANOS ET HARMONIUMS

Pianos

mécaniques et électriques
automatiques

Phonolas - Pianos et Orchestrions

INSTRUMENTS

EN TOUS GENRES

avec tous leurs accessoires

Gramophones et Disques

Les meilleures **CORDES**, car toujours fraîches
: **Bibliothèque de Littérature musicale** :

Une Collection sans pareille de **Pièces de Théâtre**, etc., etc.

Musique de tous pays et toutes les **Partitions d'Opéras**

Partitions d'orchestre en format de poche

— **Rouleauthèque pour le PHONOLA** —

GRAND ABONNEMENT A LA MUSIQUE

 **Le plus grand choix de CHŒURS** existant 

Vous trouverez tout cela chez

FŒTISCH FRÈRES
(S. A.)

— A LAUSANNE, à NEUCHATEL et à VEVEY —

DIEU

HUMANITÉ

PATRIE

1^{re} ANNEE. — N° 13

LAUSANNE — 27 Mars 1915.



L'EDUCATEUR

(EDUCATEUR ET ECOLE REUNIS.)

ORGANE

DE LA

Société Pédagogique de la Suisse romande
PARAÎSSANT TOUS LES SAMEDIS

Rédacteur en Chef :

FRANÇOIS GUEX

Professeur de pédagogie à l'Université de Lausanne
Ancien directeur des Ecoles Normales du canton de Vaud.

Rédacteur de la partie pratique :

JULIEN MAGNIN

Instituteur, Avenue d'Echallens, 30.

Gérant : Abonnements et Annonces

JULES CORDEY

Instituteur, Avenue Riant-Mont, 19, Lausanne
Editeur responsable.

Compte de chèques postaux No II, 125.

COMITÉ DE RÉDACTION :

VAUD : L. Grobety, instituteur, Vaulion.

JURA : H. Gobat, inspecteur scolaire, Delémont.

GENÈVE : W. Rosier, conseiller d'Etat.

NEUCHATEL : H.-L. Gédet, instituteur, Neuchâtel (prov.)

PRIX DE L'ABONNEMENT : Suisse, 5 fr.; Etranger, 7 fr. 50.

PRIX DES ANNONCES : 30 centimes la ligne.

Tout ouvrage dont l'*Educateur* recevra un ou deux exemplaires aura droit à un compte-rendu s'il est accompagné d'une annonce.

On peut s'abonner et remettre les annonces :

LIBRAIRIE PAYOT & C^{ie}, LAUSANNE



LIBRAIRIE PAYOT & C^{ie}, LAUSANNE

ENSEIGNEMENT DE L'HISTOIRE

HISTOIRE ILLUSTRÉE DE LA SUISSE

à l'usage des Ecoles primaires

par W. ROSIER, professeur.

OUVRAGE ADOPTÉ PAR LES DÉPARTEMENTS DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE DES CANTONS DE
VAUD, NEUCHATEL ET GENÈVE

et contenant de très nombreuses illustrations
dont huit cartes en couleur.

Un vol. in-4^o, cartonné. Fr. 3.—

L'HISTOIRE ILLUSTRÉE DE LA SUISSE a été élaborée sous la surveillance d'une commission intercantonale d'après une méthode analogue à celle des manuels-atlas de géographie du même auteur. Le livre comprend *un texte principal, des lectures et de brefs résumés*. Le texte principal fournit le récit suivi, quoique sommaire, des événements. Il est complété par de nombreuses lectures dans lesquelles l'auteur fait entrer certains développements qu'il est utile de porter à la connaissance des élèves, mais qu'on ne peut leur demander d'étudier. Enfin, un résumé donnant l'essentiel est placé après chaque partie.

La matière a été divisée en six parties: *les temps primitifs, la Confédération des trois, des huit, des treize cantons, la République helvétique et la Confédération des dix-neuf cantons, la Confédération des vingt-deux cantons*. Cette division qui remplace celle adoptée généralement autrefois, qui s'inspirait de l'histoire générale, convient mieux à l'étude de l'histoire suisse. Elle est naturelle tout en étant plus simple et faite pour frapper davantage l'esprit de l'élève.

L'illustration a été établie avec le plusgrand soin. Les nombreuses *gravures, les cartes, les portraits*, qui mettent en quelque sorte l'histoire en action, facilitent l'intelligence du texte et permettent aux élèves de garder plus aisément le souvenir des événements ainsi que des hommes qui ont illustré notre pays.

Telle qu'elle se présente, après une expérience de plusieurs années et avec le témoignage favorable des maîtres et des élèves qui l'ont utilisée, l'Histoire de la Suisse par W. Rosier se révèle comme une des meilleures publications scolaires parues chez nous; elle a été adoptée sur le préavis des Commissions compétentes, et après mûr examen, par les Départements de l'Instruction publique des cantons de Vaud, Neuchâtel et Genève.

MANUEL D'HISTOIRE SUISSE

à l'usage de l'enseignement secondaire

par W. ROSIER et P. DECKER, professeurs.

Ouvrage adopté par le Département de l'Instruction publique du canton de Vaud et contenant 256 *gravures* dans le texte ainsi que 8 *cartes en couleurs* hors texte dessinées par Maurice BOREL.

Un volume in-4^o, cartonné, fr. 3.50.

Ce nouveau **Manuel-Atlas**, conçu sur le plan et selon la méthode fixés par la Commission des manuels d'histoire et de géographie, appliqués déjà au volume *primaire*, est un instrument de travail très intéressant qui sera hautement apprécié des maîtres et des élèves de nos classes secondaires.

L'abondance et l'intérêt documentaire des illustrations, le choix judicieux des lectures, la simplicité du texte didactique proprement dit, permettent un enseignement vivant dont nos écoles ont besoin pour renforcer la culture du patriotisme des futurs citoyens.

Tous les membres du corps enseignant, et non pas seulement les spécialistes qui enseignent l'histoire, trouveront un réel profit à puiser dans cet ouvrage la matière de leçons captivantes.